



Communiqué de presse

Date

17.09.2009

La COMCO autorise la reprise des activités suisses d'Edipresse par Tamedia

La Commission de la concurrence (COMCO) approuve la reprise des activités suisses du groupe Edipresse par Tamedia AG. L'examen approfondi a révélé que la concentration ne menait à aucune addition de parts de marché sur la plupart des marchés affectés par la concentration. A long terme, il n'y a pas de place pour deux quotidiens gratuits sur le marché des annonces romand, en raison de sa relative petite taille.

Tamedia ne gagne aucune part de marché sur la plupart des marchés affectés par la concentration, comme par exemple les marchés des lecteurs et des annonces des quotidiens et magazines ainsi que les marchés des auditeurs et spectateurs de radio et TV. Les activités de Tamedia sur les marchés cités concernent exclusivement la Suisse alémanique alors qu'Edipresse est actif uniquement en Romandie. Sur le marché de la distribution matinale des journaux, la reprise d'Edipresse par Tamedia n'entraîne pas de problèmes de restrictions de concurrence, car une concurrence suffisante est maintenue.

La COMCO a soumis en particulier le marché des journaux pour pendulaires en Romandie à un examen approfondi, en raison du regroupement des journaux pour pendulaires 20 Minutes et Le Matin Bleu. L'examen a montré qu'il n'existait sur le marché des annonces en Romandie de la place que pour un seul journal pour pendulaires, ce que confirme également l'expert indépendant mandaté par la COMCO. Tamedia avec 20 Minutes et Edipresse avec Le Matin Bleu ont subi un déficit de plusieurs millions de francs depuis l'introduction des journaux pour pendulaires. En raison de ces pertes, Le Matin Bleu aurait été éliminé à terme du marché, même sans la concentration envisagée. L'examen a en outre montré qu'aucun éditeur n'aurait montré un intérêt pour le rachat du Matin Bleu dans la situation actuelle.

En raison de la situation particulière du marché des journaux pour pendulaires en Romandie et des pertes importantes causées par les journaux pour pendulaires, les exigences nécessaires à la justification d'une fusion d'assainissement sont remplies.

Contacts / Renseignements:

Prof. Walter Stoffel
Carole Söhner-Bührer

079 436 81 49 (dès 10h00)
031 324 96 69